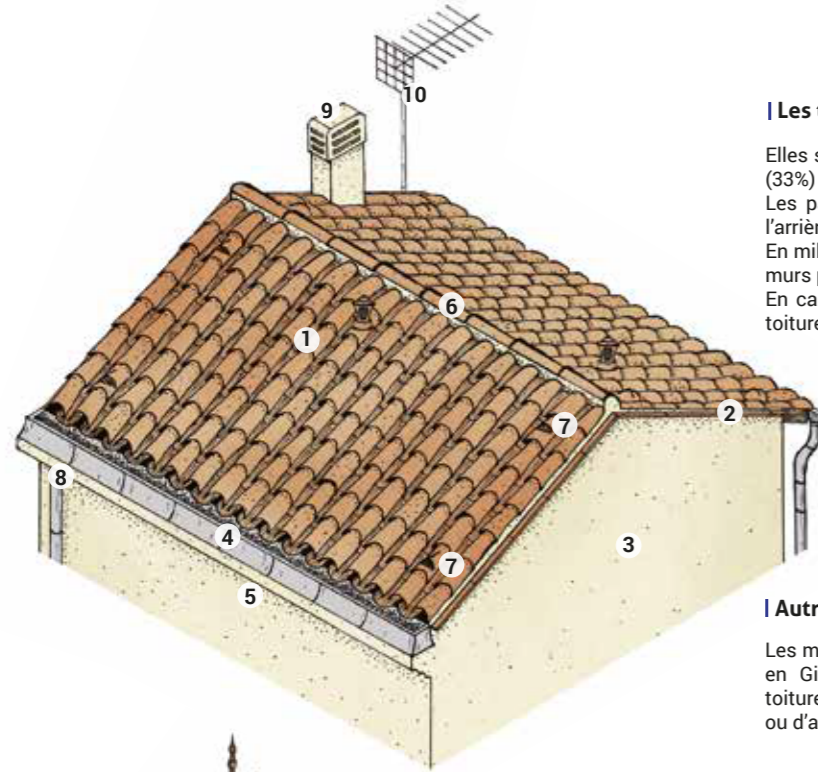


LES TOITURES

La toiture, cinquième façade des constructions, exprime tout le savoir-faire des artisans charpentiers et couvreurs et contribue à la valeur architecturale d'un édifice au même titre que les façades et les menuiseries.

Dans les centres anciens, la succession des toitures forme un paysage homogène perceptible depuis les étages les plus élevés et depuis les reliefs des territoires vallonnés.

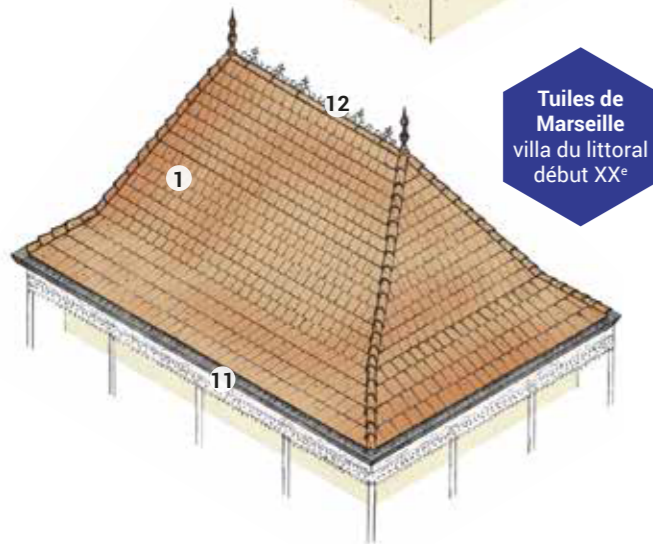


| Les toitures girondines

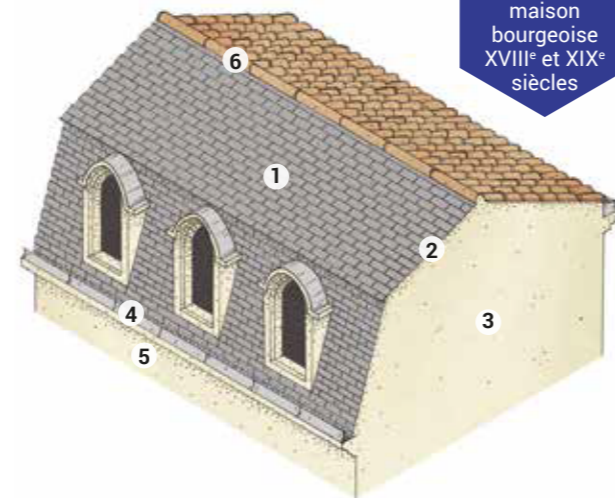
Elles sont généralement constituées de deux versants à faible pente (33%) couverts de tuiles canal. Les pans sont souvent asymétriques avec un versant plus long à l'arrière pour se protéger du froid et des intempéries. En milieu urbain, le faitage est le plus souvent parallèle à la rue et les murs pignons implantés en mitoyenneté. En campagne, la façade principale (et donc le pan le plus court de toiture) est orientée au sud.

| Autres types de toitures

Les matériaux de couverture dépendent aussi de la pente de toiture : en Gironde, on trouve sur certaines formes architecturales des toitures à pentes plus fortes couvertes de tuiles plates en terre cuite ou d'ardoises.



Tuiles de Marseille
villa du littoral
début XXe



Ardoises et tuiles canal
maison
bourgeoise
XVIIIe et XIXe
siècles

— 1 —
La couverture assure l'étanchéité du bâti aux eaux de pluie. Elle est soutenue par la charpente en bois.

— 2 —
Les rives constituent les bords inclinés de la toiture, couronnant **les murs pignons** (3)

— 4 —
L'égout est la partie horizontale en bas de pente, couronnant **les murs gouttereaux** (5) (façades principales). L'égout est parfois habillé d'un bandeau de rive en bois finement découpé, nommé **lambrequin** (11).

— 6 —
Le faitage est la ligne au sommet de la toiture, parfois décoré d'une **crête et/ou d'épis** (12)

— 7 —
Les tuiles châtères posées en partie basse et en partie haute de la couverture sont essentielles pour ventiler et évacuer l'humidité.

— 8 —
Les **gouttières**, **chéneaux** et **descentes** d'eau pluviale constituent la **zinguerie**. Ils sont réalisés en matériaux robustes et esthétiques (zinc, parfois en cuivre). Leur implantation est réfléchi en cohérence avec la composition architecturale de la façade, traversant parfois les corniches et les bandeaux de pierre.

— 9 —
Les souches de cheminée en pierre ou en brique participent à la composition d'ensemble et sont à conserver. La jonction avec la toiture (solin) est traitée avec attention pour garantir l'étanchéité.

— 10 —
Les éléments techniques (antennes, souches de cheminée, etc.) sont à installer sur l'arrière des constructions et à intégrer le plus discrètement possible en évitant les matériaux brillants.

LES MATÉRIAUX DE COUVERTURE

Avant d'intervenir sur une toiture, il faut chercher à identifier l'époque de construction de l'édifice et son style architectural pour préserver ses caractéristiques d'origine ou les restituer.

La plupart des constructions anciennes de Gironde sont couvertes de tuiles de terre cuite rondes et creuses appelées **tuiles de Gironde** ou **tuiles « canal »**. De forme simple, elles sont posées en rangs chevauchés de manière à garantir l'étanchéité et l'évacuation des eaux de pluie. Les tuiles de courant présentent parfois un léger crochet dans leur forme afin de mieux adhérer aux pièces de bois qui les soutiennent.



Sur le littoral, surtout à Soulac et Arcachon, on trouve des toitures à forte pente couvertes de tuiles plates à emboîtement dites « **tuiles de Marseille** », caractéristiques de l'architecture balnéaire du XIXe siècle et de certaines villas du début XXe, notamment sur les maisons « antillaises » entourées de terrasses couvertes et inspirées de l'architecture coloniale.

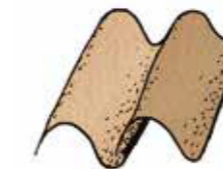


Les maisons bourgeoises, les hôtels particuliers, certains châteaux viticoles, la façade des quais à Bordeaux, etc. ont des couvertures en ardoises et en zinc (plus rares). Ce sont des toitures dites « à la Mansart » représentatives de l'architecture classique (XVIIe siècle). Elles sont constituées de 4 pans de toiture aux pentes différentes pour gagner en hauteur à l'étage des combles.

Au XXe siècle, de nouvelles formes de tuiles dites « mécaniques » apparaissent en remplacement des tuiles canal. Leurs emboîtements les rendent plus stables et moins sensibles au vent. Toutefois, ces tuiles s'adaptent mal aux irrégularités des bâtis anciens. L'aspect des toitures devient plus rigide, moins authentique.

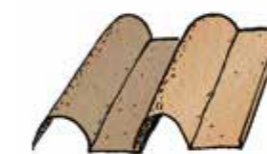
| La tuile double canal

Son aspect souple la rapproche des couvertures anciennes grâce à son profil entièrement courbe. Elle peut être employée pour les constructions neuves et dans certains cas de réfections de toitures anciennes.



| La tuile romane canal

Elle est à éviter car s'écartant trop de l'architecture girondine. Les successions de parties plates dessinent un rythme de lignes strictes et reflètent la standardisation des constructions.



En savoir +

Consulter www.cauegironde.com rubrique Ressources / Fiches pratiques : les matériaux, les contrats, les autorisations d'urbanisme / Notices : rénover les façades anciennes, rénover les menuiseries anciennes, les clôtures en centre ancien / Ouvrages : maisons de Gironde (tome 1 et 2) collection Architectures et Paysages en Gironde / www.observatoire-curiosite33.com : pour découvrir des réalisations exemplaires

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Gironde accompagne les élus, collectivités locales, institutions et particuliers dans leurs démarches de construction, d'aménagement et d'urbanisme.

Créé par le Conseil départemental de la Gironde en 1979, suite à la loi sur l'Architecture de 1977, **le CAUE a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il est investi d'une mission de service public au profit de tous.**

Sur rendez-vous auprès de votre mairie, au siège de votre Communauté de Communes ou au siège du CAUE à Bordeaux, venez rencontrer gratuitement nos conseillers :

- / Architectes
- / Paysagistes
- / Juriste
- / Conseiller en maîtrise de l'énergie



283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux
Tel : 05 56 97 81 89
contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

RÉNOVER LES TOITURES ANCIENNES

La forme, la couleur et les finitions des toitures participent à l'identité architecturale d'un lieu. Chaque intervention doit préserver la cohérence et la qualité de l'édifice, en soignant le choix des matériaux, la composition d'ensemble et le traitement des détails. Un diagnostic par un professionnel qualifié (architecte, charpentier couvreur) est nécessaire pour déterminer le niveau d'intervention sur une toiture : démoussage, réparations ponctuelles, réfection complète avec ou sans reprise de la charpente.

1

LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

/ Règlements d'urbanisme

/ Prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) dans les espaces protégés au titre de la préservation du patrimoine (autour d'un monument historique, dans un centre ancien, etc.). Dans ces lieux, des restrictions fortes peuvent s'appliquer sur les constructions anciennes comme sur les constructions neuves :

- emploi des tuiles canal traditionnelles,
- modèle spécifique de fenêtrage de toit à meneau central rapporté à l'extérieur du vitrage,
- forme, matériaux et rythme des verrières imposés,
- panneaux solaires sur le toit interdits si visibles depuis l'espace public,
- création de terrasses tropéziennes interdite.

2

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

/ Prendre conseil auprès d'un architecte-conseiller du CAUE ou de l'ABF

/ Prendre conseil auprès de la plateforme FAIRE.fr pour la rénovation énergétique

/ Déposer une autorisation d'urbanisme (DP ou PC) en mairie, avant d'engager les travaux

3

LE CHOIX DE L'ENTREPRISE

/ Rédiger un cahier des charges décrivant les travaux envisagés et le niveau de performance énergétique souhaité

/ Organiser des visites d'artisans et faire établir plusieurs devis

/ Vérifier leur attestation d'assurance et signer des marchés de travaux

/ Demander aux artisans de retirer les antennes rateaux, paraboles et autres dispositifs techniques obsolètes

4

LES SUBVENTIONS

/ Aides locales pour les ravalements

/ Aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

/ Aides à la rénovation énergétique

/ Fondation du Patrimoine

RÉNOVER UNE TOITURE

I L'égout peut présenter plusieurs configurations :



/ Un **débord de toit** d'environ 30 cm, appelé avant-toit. Les **chevrons**, pièces de bois de la charpente, dépassent au-delà de la façade. Ils soutiennent les tuiles par l'intermédiaire de larges planches de bois appelées **voliges**.



/ Une **génoise**, un empilement de tuiles sur plusieurs hauteurs disposées en quinconces, remplies de mortier de chaux, venant constituer un léger débord au-dessus de la façade pour la protéger.



/ Une **corniche en pierre** où le rang de pierre le plus haut de la façade est taillé pour former un débord et protéger la façade. La **corniche**, finement sculptée, couronne la façade avec élégance. Elle intègre un **chéneau**, conduit en zinc, qui recueille les eaux de pluie.



lambrequin décoratif en bois



gouttière pendante chéneau encastré



I Les rives

Elles sont traitées très simplement, sans débord de la toiture. Des tuiles plates dites bardelis viennent constituer un débord de quelques centimètres au-dessus du mur pignon pour le protéger de la pluie.

Les tuiles à rabat et les bandeaux de rive sont à éviter, car ils forment une épaisseur lourde et disgracieuse s'intégrant mal aux proportions des façades.



rive bardelis (tuiles plates)



tuiles à rabat



bandeau de rive

MODIFIER UNE TOITURE

Toutes les modifications apportées aux toitures doivent être privilégiées sur l'arrière (côté jardin) et ce afin de ne pas dénaturer les façades visibles depuis l'espace public.

I Les fenêtrages de toit

Elles perturbent l'homogénéité des toitures en tuiles et sont à installer avec parcimonie.

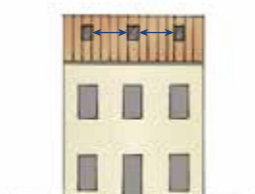
/ Choisir des modèles de teinte sombre aux dimensions réduites pour limiter leur impact visuel. (98 x 78 cm maximum, un seul format par versant)

/ Les positionner dans le sens de la pente, proche du faitage et avec un espacement régulier.

/ Les encastrer totalement dans la couverture pour qu'elles n'émergent pas au-dessus des tuiles, sans caisson saillant de volet roulant ou de store extérieur.

I Les panneaux solaires

Ils ont un impact visuel fort dans les paysages ruraux à cause de leur surface métallique importante. Leur implantation doit être privilégiée sur les volumes annexes de moindre qualité ou sur l'arrière. Ils doivent s'inscrire dans la composition d'ensemble du bâtiment et être intégrés dans l'épaisseur de la toiture sans aucune saillie.



principe d'implantation des fenêtres de toit



principe d'implantation de panneaux solaires sur un volume annexe côté jardin

I Les terrasses

La création de **terrasse encaissée** dans la toiture modifie fortement la volumétrie des constructions et la physionomie des centres anciens. Possible uniquement sur les versants arrière, elle nécessite de nombreuses précautions. Selon les situations, des modalités différentes peuvent être envisagées :



terrasse créée par la suppression complète du versant arrière de toiture



terrasse dite « tropézienne », avec une largeur de toiture conservée sur chaque côté pour maintenir une continuité avec les toitures voisines

! Les terrasses ne peuvent pas donner directement sur une propriété voisine. Consultez la fiche CAUE « Les jours et les vues ».

/ Les « crevées de toiture » ne sont pas compatibles avec les sites présentant un fort dénivelé où elles seraient perceptibles depuis les points de vue en surplomb.

/ Le dessin de la terrasse est à proportionner à la volumétrie d'ensemble de l'édifice, à la composition de la façade mais aussi à la séquence urbaine dans laquelle elle s'insère. Les terrasses ne sont pas envisageables sur les constructions de taille modeste (type échoppes).

/ La création d'une terrasse peut s'avérer complexe et coûteuse : modification de la charpente, création d'un plancher isolé et étanche, création d'un accès, etc. Les niveaux altimétriques doivent être étudiés attentivement car l'épaisseur du complexe de plancher est importante (40 à 50 cm).

I Le faitage



tuiles canal avec épis de faitage



crête et épis de faitage et lambrequins en bois

Il est traditionnellement constitué d'un rang de tuiles scellées au mortier de chaux, garantissant son étanchéité. A l'inverse, l'emploi de pièces métalliques ne correspond pas aux pratiques locales et doit être évité.

Des décors en terre cuite agrémentent parfois les faitages comme les épis protégeant une pièce de charpente située au-dessous et/ou les crêtes décoratives sur tout le linéaire.

I La teinte des tuiles de terre cuite, riches en nuances

Il est préférable de réutiliser les tuiles canal existantes en bon état pour maintenir un aspect patiné de la toiture (tuiles de courant réemployées pour les couverts). Les tuiles neuves doivent être choisies de teinte panachée dans les couleurs de terre cuite pour s'intégrer discrètement dans le paysage et éviter un aplatissement trop uniforme.



I Les verrières

De larges **verrières métalliques** éclairent parfois les cages d'escalier des bâtiments anciens. Elles sont à conserver et entretenir lorsqu'elles sont de belle qualité. Lorsqu'elles sont trop dégradées, elles peuvent être refaites à l'identique avec des vitrages performants.

La création de nouvelles verrières peut être envisagée si elles reprennent le dessin, les matériaux et les proportions des verrières anciennes.

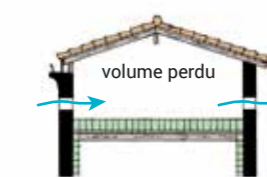


verrière sur une cage d'escalier

! Les éléments vitrés en toiture peuvent provoquer des surchauffes en été. Préférer leur implantation sur les versants nord et prévoir des vitrages performants et des stores extérieurs.

I L'isolation de la toiture

Elle est essentielle pour la bonne gestion thermique d'un bâtiment : en hiver, la toiture est très peu réchauffée par le soleil et constitue un poste de déperdition énergétique important. En été, le soleil y rayonne toute la journée et provoque des surchauffes.



isolation sur plancher



isolation sous toiture

Choisir le bon isolant et la bonne épaisseur peut permettre de se passer de climatisation et de réduire considérablement les dépenses de chauffage.

Se référer à la notice « Isolation des bâtis anciens ».